

VILLE DE LA LONDE LES MAURES

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 19 JUIN 2024 à 18 h.

Date de la convocation : le jeudi 13 juin 2024.

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

1. PLAGES CONCÉDÉES DE L'ARGENTIÈRE, MIRAMAR ET TAMARIS - RAPPORT ANNUEL – EXERCICE 2023.

- 2. SOUS-CONCESSIONS DE LA PLAGE DE L'ARGENTIÈRE ÉTABLISSEMENTS « CÔTÉ PLAGE » ET « CHEZ SAM » RAPPORTS ANNUELS DES DÉLÉGATAIRES EXERCICE 2023.
- 3. SERVICE DE L'EAU RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE EXERCICE 2023.
- 4. SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE EXERCICE 2023.
- 5. RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT EXERCICE 2023.
- 6. FOURRIÈRE AUTOMOBILE RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE EXERCICE 2023.
- 7. ROND-POINT DES « MÉDAILLÉS MILITAIRES » DÉNOMINATION.
- 8. RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA SALLE DE MUSCULATION MODIFICATION.
- 9. SERVICE COMMUNICATION CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UTILITÉ COMMUNE RÉSILIATION.
- 10. BALADES AQUATIQUES GUIDÉES CONVENTION DE MANDAT PASSÉE AVEC L'OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL — AUTORISATION DE SIGNATURE.
- 11. INFORMATION DONNÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS.

Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, il est rendu compte des décisions par délégation prises par Monsieur le Maire. Il s'agit d'une simple information donnée au Conseil, qui ne donnera pas lieu à vote. Ces documents sont consultables au Bureau 107. Il est demandé aux élus de bien vouloir faire part à la Direction Générale des Services de leurs questions et observations éventuelles, au moins 24h avant la séance du Conseil Municipal.

II - TRAVAUX - URBANISME -FONCIER:

12. PROJET D'ACQUISITION FONCIÈRE (SECTION BO N°19) POUR CRÉER UN JARDIN PUBLIC - AUTORISATION DE PRÉEMPTER.

III – FINANCES – BUDGETS :

- 13. BUDGET VILLE DÉCISION MODIFICATIVE N°01/2024.
- 14. RENOUVELLEMENT PARTIEL DU PARC AUTOMOBILE DE LA COMMUNE DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES ».
- 15. RÉFECTION DE LA ROUTE DU CARRUBIER DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES ».
- 16. LOCAUX COMMUNAUX DU CARRE DU PORT DÉLIVRANCE DE NOUVELLES AUTORISATIONS D'OCCUPATION FIXATION DE LA DURÉE ET DES REDEVANCES.
- 17. SUBVENTIONS COMPLÉMENT.

IV - RESSOURCES HUMAINES:

- 18. ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ CRÉATION D'EMPLOI NON PERMANENT.
- **V QUESTION(S) DIVERSE(S).**